

2^e challenge

“Dans mon village,
je teste le vélo”



DASLE

DU 25 MAI AU 14 JUIN



Règlement

Comment participer ?

Faites tamponner votre bulletin de participation
lors de vos déplacements dans le village,

et gagnez un des nombreux lots mis en jeu !



- ✓ Deux vélos
- ✓ Un faitout CRISTEL
- ✓ Des accessoires vélo
- ✓ Des surprises des partenaires

En partenariat avec l'école, les commerçants, des artisans et des professionnels de santé du village,
l'association Les Ecoliers Daslois, les NAD, la commune de Dasle, Vélocité Montbéliard...

DASLE : 2^e CHALLENGE « Dans mon village, je teste le vélo »

Organisé par "Dasle Développement Durable" avec le soutien de l'école, des parents d'élèves, des commerçants, du médecin, des infirmières, d'associations, de la mairie, de Vélocité Montbéliard ...

A) But de ce challenge :

Ce challenge a pour objectif d'inciter les élèves, les parents d'élèves et les habitants à utiliser plus fréquemment les modes de transport doux et notamment la bicyclette pour les petits trajets, à la place de la voiture. Le vélo étant meilleur pour la santé, moins polluant et souvent plus rapide.

Au fur et à mesure que les réseaux cyclables se développent, on constate que le vélo est une solution de plus en plus utilisée au quotidien, pour aller au travail, à l'école, faire ses courses, voir ses amis. Pourquoi pas à Dasle ?

Nos villes et villages devront évoluer dans les années futures pour lutter contre le réchauffement climatique. Avec le développement des vélos électriques ou cargos, de la hausse des énergies fossiles et l'évolution de nos sociétés, de plus en plus de personnes réfléchissent à d'autres modes de déplacement que la voiture.

Ce challenge pourra peut-être également permettre de créer du lien dans le village.

B) Dates :

Ce challenge se déroulera sur 3 semaines, du 25 mai au 14 juin 2026.

Le tirage au sort et la remise des prix pourraient se réaliser fin juin 2026 (heure et lieu à définir).

C) Les deux bulletins de participation (enfants et adultes) :

Pour faciliter le tirage au sort, nous éditons deux bulletins de couleurs différentes :

- 1 bulletin de participation jaune pour les enfants (école).
- 1 bulletin de participation vert pour les autres (collégiens, lycéens et adultes).

D) Le rôle de l'école pourrait être par exemple :

- Expliquer aux élèves le principe et le but de ce challenge (en relation avec les programmes.)
- Distribuer un bulletin à chaque élève. Expliquer comment le remplir pour qu'il soit valide.
- Expliquer le fonctionnement du QR Code et ce qu'est un lien internet.
- Lire le règlement du challenge et expliquer le vocabulaire et les expressions inconnus.
- Tamponner, dater les bulletins des élèves participants.
- Vérifier les bulletins avant dépôt dans l'urne (pour éviter qu'un élève soit déçu, si son bulletin n'est pas valide).

E) Le rôle de l'association « Les Ecoliers Daslois » :

- Expliquer le principe du challenge aux parents.
- Encourager les parents à participer avec leurs enfants.
- Encourager les parents à bien contrôler le bulletin rempli par les enfants, et le signer pour qu'il soit valide.

F) Le rôle des partenaires (école, commerces, associations, mairie, médecin...) :

- Lorsque le participant est venu à bicyclette, le partenaire signe ou tamponne le bulletin de participation en indiquant ensuite la date du jour.
- Encourager les habitants à participer s'ils le souhaitent.

G) Les lots (60 lots enfants et 40 lots adultes - liste en construction)

- 1 vélo reconditionné de la Recyclerie des Forges (taille du vélo adaptée à l'âge du gagnant).
- 1 vélo adulte cadre bas reconditionné (don d'un sympathisant)
- Une faitout Cristel Ø 18 cm avec son couvercle.
- 1 bon d'achat Intersport « Les Ecoliers Daslois »
- Accessoires vélo (sac hydratation Décathlon, pompes, phares rechargeables, antivols, sonnettes...)
- Lots offerts par des partenaires (voir liste dans le règlement complet, scanner le Qr code).



Dans mon village, je teste le vélo

du 25 mai au 14 juin 2026



Nous nous déplaçons régulièrement en voiture pour les déplacements courts.

Sur des trajets de proximité, le vélo est aussi rapide qu'une voiture et, encore plus efficace si on tient compte du temps de stationnement.

Avantages régulièrement constatés :

Un allié pour ta santé - Zéro émission de CO2 - Donne le sourire - Silencieux - Favorise les échanges - Réduit le stress - Facile à garer - Plus rapide que la voiture, etc.

Alors, pourquoi ne pas essayer d'utiliser ton vélo,

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél parents :

Age :ans

Signature parents :

.....

Classe :

Avec le soutien de l'école de Dasle, l'association des parents d'élèves, la mairie, Vélocité Montbéliard...

Bulletin de participation enfant



Déplace-toi à vélo dans Dasle seul ou avec tes parents.

- 1) Entoure la case concernée (école, médecin, association, commerçant)
- 2) Fais tamponner à trois occasions ton bulletin de participation ci-dessous, sans oublier de vérifier que la date est complétée.
- 3) Lorsque ton bulletin est complet, dépose-le dans l'urne à l'école ou chez un commerçant.

Six bulletins par personne maxi, pendant la durée du 2° challenge

Après tirage au sort, de nombreux lots, seront remis aux gagnants.

Pour consulter le règlement complet et la liste des partenaires, scanne ce QrCode



Ecole	Association	Ecole	Association	Ecole	Association
Commerçant	Santé	Commerçant	Santé	Commerçant	Santé
Date :/...../2026		Date :/...../2026		Date :/...../2026	
Tampon ou Nom + signature		Tampon ou Nom + signature		Tampon ou Nom + signature	

Dans mon village, je teste le vélo

du 25 mai au 14 juin 2026



Nous nous déplaçons régulièrement en voiture pour les déplacements courts. Sur des trajets de proximité, le vélo est aussi rapide qu'une voiture et, encore plus efficace, si on tient compte du temps de stationnement. Dans les villes, le vélo est une solution de plus en plus utilisée au quotidien, pour aller au travail, à l'école, faire ses courses. Pourquoi pas à Dasle ?

Avantages régulièrement constatés :

Un allié pour votre santé - Zéro émission de CO2 - Donne le sourire - Silencieux - Favorise les échanges - Réduit le stress - Facile à garer - Plus rapide que la voiture, etc.

**Alors, pourquoi ne pas essayer d'utiliser votre vélo,
pour vous déplacer dans votre village, aller en courses, voir des amis ?**

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : | Signature parents si mineur :

Tél :

Avec le soutien de l'école de Dasle, l'association des parents d'élèves, la mairie, Vélocité Montbéliard...

Bulletin de participation collégien, lycéen, adulte

Déplacez-vous à vélo dans Dasle.

- 1) Entourez la case concernée (commerçant, santé, association)
- 2) Faites tamponner à trois occasions votre bulletin de participation ci-dessous, sans oublier de vérifier que la date est complétée et la signature des parents pour les mineurs.
- 3) Lorsque votre bulletin est complet, déposez-le dans l'urne à l'école ou chez un commerçant.

Six bulletins par personne maxi, pendant la durée du 2° challenge

Après tirage au sort, de nombreux lots, seront remis aux gagnants.

Pour consulter le règlement complet et la liste des partenaires, scanner ce QrCode



Commerçant	Association	Commerçant	Association	Commerçant	Association
Santé	Ecole/Mairie	Santé	Ecole/Mairie	Santé	Ecole/Mairie
Date :/...../2026		Date :/...../2026		Date :/...../2026	
Tampon ou Nom + signature		Tampon ou Nom + signature		Tampon ou Nom + signature	

REGLEMENT DU 2^e CHALLENGE

"DANS MON VILLAGE, JE TESTE LE VELO"

Organisé par "Dasle Développement Durable"

ARTICLE 1 - ORGANISATEURS

"Dasle Développement Durable" avec le soutien de l'école de Dasle, l'association « Les Ecoliers Daslois », la mairie de Dasle, le médecin et les infirmières, des commerçants, des associations du village et Vélocité Montbéliard, organise un challenge avec tirage au sort, du 25 mai au 14 juin 2026.

Ce challenge a été créé afin d'inviter les élèves, les parents d'élèves et les habitants à utiliser plus fréquemment les modes de transport doux et notamment la bicyclette pour les petits trajets, à la place de la voiture. Les études montrent que le vélo est bon pour la santé, moins polluant et souvent plus rapide que la voiture.

Au fur et à mesure que les réseaux cyclables se développent, on constate que le vélo est une solution de plus en plus utilisée au quotidien, pour aller au travail, à l'école, faire ses courses, voir ses amis. Pourquoi pas à Dasle ?

Nos villes et villages devront évoluer dans les années futures pour lutter contre le réchauffement climatique. Avec le développement des vélos électriques ou cargos, de la hausse des énergies fossiles et l'évolution de nos sociétés, de plus en plus de personnes réfléchissent à d'autres modes de déplacement que la voiture.

Ce challenge pourra peut-être également permettre de créer du lien dans le village.

ARTICLE 2 - ORGANISATION

Ce tirage au sort, gratuit et sans obligation d'achat, est ouvert à toute personne.

Il existe 2 bulletins de participation :

- 1 bulletin de participation jaune pour les enfants
- 1 bulletin de participation vert pour les autres (collégiens, lycéens et adultes)

ARTICLE 3 - MODALITES DE PARTICIPATION

Les bulletins de participation seront disponibles chez les partenaires et à l'école (bulletins enfants).

Pour participer au challenge, les participants doivent se rendre 3 fois à vélo, chez un partenaire participant à l'opération (école, commerces, associations, personnels santé, etc.). La déclaration est soumise uniquement à la « bonne foi » de la personne.

Six bulletins maximum par personne pendant les 3 semaines du challenge sont autorisés.

Un bulletin peut être validé sur plusieurs semaines.

- Les participants doivent faire tamponner ou signer leur bulletin de participation à chaque venue.
- Pour simplifier le travail de l'équipe éducative de l'école, lorsqu'un ou plusieurs adultes à vélo, accompagnent à l'école un enfant à vélo, le bulletin enfant sera validé ainsi qu'un seul bulletin adulte.
- Si un adulte accompagne un enfant chez un commerçant ou un autre partenaire, les deux bulletins seront validés (enfant et adulte).
- Les commerces tamponneront un bulletin seulement si un achat est effectué dans ledit commerce.
- Une fois le bulletin complété, il devra être déposé dans les urnes prévues à cet effet :
 - pour les bulletins jaunes "enfants" scolarisés à Dasle : à l'école.
 - pour les enfants non scolarisés à l'école de Dasle et tous les bulletins verts "collégiens, lycéens, adultes" : chez un des trois commerçants du village (Boulangerie, Chez Marielle, Pharmacie).
- Pour être valable, les bulletins de participation devront être remplis intégralement et lisiblement. Attention à bien vérifier la signature des parents pour les bulletins enfants.

Si une personne dépose plusieurs bulletins, elle ne peut gagner qu'un seul lot.

Déposer plusieurs bulletins augmente ses chances d'être tiré au sort.

Dans le cas d'un nombre insuffisant de bulletins déposés en comparaison du nombre de lots, tous les bulletins déposés auront un lot. Le reliquat de lots sera conservé par l'association organisatrice.

ARTICLE 4 - DÉTERMINATION DES GAGNANTS

Un tirage au sort sera prévu dans la semaine qui suit la fin du concours, en juin 2026.

Les bulletins incomplets, illisibles ou incorrectement remplis seront écartés du tirage au sort.

Les gagnants seront prévenus grâce aux coordonnées qui auront été fournies.

Par ailleurs, il est précisé que l'identité des participants (en dehors des vainqueurs) ne sera pas diffusée.

Les bulletins de participation reprenant les données personnelles des participants seront également détruits à l'issue du tirage au sort.

ARTICLE 5 - INFORMATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront avisés par courriel ou téléphone à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation, courant juin 2026.

Ils pourront alors aller retirer leur lot jusqu'au 30 juin 2026, à l'école (pour le bulletin enfant) ou auprès de l'association "Dasle Développement Durable".

La liste des gagnants sera disponible sur le compte Facebook de l'association « Dasle Développement Durable » et sur cette page : onglet Gagnants enfants et onglet Gagnants adultes.

ARTICLE 6 - DOTATION DE PLUS DE 60 LOTS ENFANTS ET LOTS ENFANT S

La dotation mise en jeu est la suivante :

Challenge enfants :

- **1 vélo 24 pouces de la Recyclerie des Forges (voir remarque ci-dessous)**
- 2 Bons d'achat de 25 € à Intersport (Ecoliers Daslois)
- 2 Sacs hydratation vélo (Décathlon)
- 1 Kit animaux à adopter (Laetitia scrap)
- 1 Pot de miel (Api'Dasle)
- 2 Paquets cartes "Lorcana" (Chez Marielle)
- 3 Paquets cartes "Défis Nature" (Chez Marielle)
- 49 Accessoires vélos (sonnettes, antivols, mini-pompes, gilets de sécurité, phares rechargeables...)

Challenge collégiens, lycéens, adultes :

- **1 Vélo reconditionné (Dasle3D)**
- **1 Faitout Cristel avec son couvercle Ø18 cm**
- 2 Diffuseurs huiles essentielles (pharmacie)
- 1 Kit bouquet fleurs (Laetitia scrap)
- 5 Porte-clés antibactériens (Chez Marielle)
- 1 Pot de miel (Api'Dasle)
- 2 Baguettes (Boulangerie)
- 27 Accessoires vélos (sonnettes, antivols, mini-pompes, gilets de sécurité, phares rechargeables...)

Remarque : Le vélo 24 pouces de la Recyclerie des Forges (d'une valeur de 100 €) pourra être échangé contre un vélo de 20 pouces ou de 26 pouces suivant la taille et le choix du gagnant. Si le prix est supérieur à 130 €, la différence sera à la charge du gagnant.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

L'association organisatrice se réserve le droit, en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, de modifier ou amender le dit règlement et modifier le challenge, réduire sa durée ou l'annuler et cela sans que sa responsabilité puisse être engagée ou recherchée.

ARTICLE 8 - AUTORISATIONS

Les gagnants ou les parents, pour les enfants mineurs, donnent expressément d'ores et déjà leur accord pour une communication de leur nom, leur image et de leur voix sans pouvoir prétendre à une quelconque rémunération, en lien avec cette manifestation.

ARTICLE 9 - ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DEPOT

La participation à ce challenge implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Ce règlement est consultable sur internet : <https://joma-8.jimdosite.com/>

ARTICLE 10 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

En dehors des renseignements utilisés pour la présentation du classement, les informations demandées au moment de l'inscription ne seront pas publiées, ni diffusées, ni utilisées ou transmises à des fins commerciales. Elles ne seront visibles que par "Dasle Développement Durable" et ce pour la durée de l'opération.

Au regard de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les participants au challenge disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation aux informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente opération. Les personnes qui souhaitent exercer ce droit pourront le faire auprès de l'association "Dasle Développement Durable".

La présidente de l'association "Dasle Développement Durable".
Christine Neuville

PARTENAIRES DU CHALLENGE (Dasle) : **« DANS MON VILLAGE, JE TESTE LE VELO »**

Ecole et périscolaire :

- 18 Rue de Beaucourt

Commerçants :

- Pharmacie de Dasle - 30 Rue Centrale
- Boulangerie « La Choupatie » - 17 Rue Centrale
- Epicerie Tabac « Chez Marielle » - 18 Rue du Moulin

- Couture « Aiguille Dorée » - 3 Rue d'Audincourt
- Salon de coiffure « Salon M&H » - 1 Place du Temple
- Miel « Api'Dasle » - 64 Rue de Beaucourt

Santé :

- Dr Wintzer - 4 Place du Temple
- Cabinet infirmier - 28 Rue Centrale

Associations :

- NAD (Nouvelles Activités Dasloises) - activités à Espace loisirs - 4 Rue d'Audincourt
- Le plaisir aux Loisirs Créatifs - activités à Espace loisirs - 4 Rue d'Audincourt

Mairie Dasle :

- 15 rue Centrale

MOT DE LA PRESIDENTE DE : **Dasle Développement Durable**

En ce printemps 2026, nous vous proposons notre 2ème Challenge « dans mon village, je teste le vélo », afin d'utiliser le vélo pour effectuer vos petits trajets, que ce soit à l'école ou dans vos commerces et services de proximité. Soulignons que tous nos partenaires Daslois ont fait le choix de s'associer à notre démarche de promotion des mobilités douces.

Le vélo c'est sympa, c'est bon pour la santé, pour notre planète, et cela va souvent aussi vite que la voiture pour des trajets courts ! Il s'agit donc de pédaler, entre le 25 mai et le 14 juin, pour gagner un lot, et vous remercier pour votre participation et votre intérêt pour ce mode de déplacement tout doux !

Alors sortez vos vélos, et venez relever ce défi seul ou avec vos enfants. Vous serez peut-être surpris des bienfaits !

Rendez-vous ensuite, le mardi 16 juin à 18h15 sous le préau de l'école, pour le tirage au sort des gagnants. Plus de 60 lots récompenseront les participants et les deux plus chanceux d'entre vous gagneront...un vélo !

Merci d'avance pour votre investissement à tous, petits et grands. Ensemble, agissons pour utiliser et promouvoir de nouveaux modes de déplacement, et développer pistes cyclables et voies vertes.

Christine Neuville